

Épicerie ambulante

Depuis plusieurs années une équipe du Secours catholique à laquelle je me suis associé, anime une épicerie sociale fixe dans le canton voisin de Montoire. Cette formule semble bien répondre aux besoins des accueillis qui peuvent choisir ce qu'ils désirent (nourriture, produits d'entretien). C'est mieux qu'un colis distribué sans choix possible. Leur dignité est aussi respectée en les obligeant à payer 10 % du montant des denrées distribuées.

Et pourtant, cela ne répond qu'aux besoins d'un petit secteur – les personnes n'ayant pas forcément la possibilité de se déplacer – et il n'est pas possible de multiplier les épiceries en milieu rural à cause du coût. Alors pourquoi ne pas envisager une épicerie ambulante ? Mais les moyens que nous avons au Secours catholique ne nous permettent pas d'agir seul en ce sens.

Réalisation en partenariat

Sensibles au besoin de s'unir pour venir aider un peu les plus démunis dans le Vendômois, après consultation de toutes les associations caritatives, les responsables de la Croix-Rouge et du Secours catholique se sont réunis en partenariat pour cette épicerie sociale ambulante en milieu rural. Provisoirement la Croix-rouge a aménagé un de leurs fourgons pour le transport des denrées.

Toutes les trois semaines, le mercredi, l'approvisionnement se fait auprès de la banque alimentaire de Blois, une première tournée est faite le jeudi et une seconde le vendredi. Le chargement et les déplacements du camion sont assurés par deux bénévoles de la Croix-Rouge. Les lieux d'accueil, trois cantons par tournée, sont fournis soit par les communes ou paroisses concernées. Dans chaque lieu une équipe de bénévoles du Secours catholique assure l'accueil et la convivialité autour d'un café-gâteaux pour les personnes accueillies : temps privilégié pour la connaissance



et l'échange ! Ces personnes en difficulté sont envoyées par les services sociaux du secteur, chacune peut choisir au camion les denrées qu'elle souhaite. La quantité est définie par membre de la famille et sa précarité, le règlement s'élève à 10 % de ce qu'elle emporte. Nous manquons de produits frais (viande, légumes). Pour permettre ce stockage, des congélateurs déjà amortis nous sont fournis par *les surgelés Picard*.

Occasion de se rencontrer

Ces distributions n'ont pas exclusivement un but d'aide alimentaire. Elles permettent aux personnes en détresse de se rencontrer avec l'équipe d'accueil qui essaie de les écouter pour les aider à sortir de l'exclusion. Malheureusement les besoins vont grandissants et nous nous sentons parfois impuissants. En octobre nous avons démarré avec quarante accueillis sur deux jours ; nous voilà à quatre-vingts ! Nous envisageons d'étendre notre action à d'autres lieux mais il nous faut investir dans un camion plus grand pour faire face à la demande. Que faire devant les carences des politiques ?

Le partenariat est indispensable pour une meilleure efficacité. Afin de faire face à la demande grandissante, nous avons besoin de l'appui financier des services sociaux, communes et Conseil Général.

Louis SAMSON
Savigny sur Bray (Loir et Cher)